

La rougeole est de retour, protégeons-nous, vaccinons-nous !

Dossier de presse

INFO
ROUGEOLE
WWW.INFO-ROUGEOLE.FR

*Dossier établi à partir des données InVS au 5 octobre 2011
A actualiser pour toute utilisation postérieure
à cette date*

La rougeole est de retour, protégeons-nous, vaccinons-nous !

La France est confrontée à **une épidémie de rougeole**. Alors qu'une quarantaine de cas étaient seulement déclarés chaque année en 2006 et 2007, on assiste, depuis 2008 à **une nette augmentation** : 22 000 cas déclarés dont près de 14 600 sur les huit premiers mois de l'année 2011. C'est le pays d'Europe de l'Ouest où il y a le plus de cas. La France présente aujourd'hui un risque de propagation de la maladie vers d'autres pays l'ayant éliminée grâce à la vaccination.

Cette maladie **très contagieuse peut entraîner des graves complications parfois mortelles**. Depuis le début de l'épidémie en 2008, près du tiers des malades a été hospitalisé (dont 26 encéphalomyélites et 900 pneumonies graves) et l'on déplore dix décès depuis le début de l'épidémie.

La rougeole n'est **plus uniquement une maladie de l'enfance et touche aussi les jeunes adultes**. La moitié des malades enregistrés en 2010 étaient âgés de plus de 15 ans. Or, chez les jeunes adultes, les complications liées à cette maladie sont plus fréquentes.

Pour se protéger de la rougeole, **la seule prévention est la vaccination, avec deux doses de vaccin**, des enfants dès 1 an et de tous les jeunes adultes nés depuis 1980.

Afin d'informer sur la vaccination, l'Inpes lance une campagne radio, presse et Internet auprès des parents de jeunes enfants et d'adolescents mais également auprès des jeunes adultes.

www.info-rougeole.fr



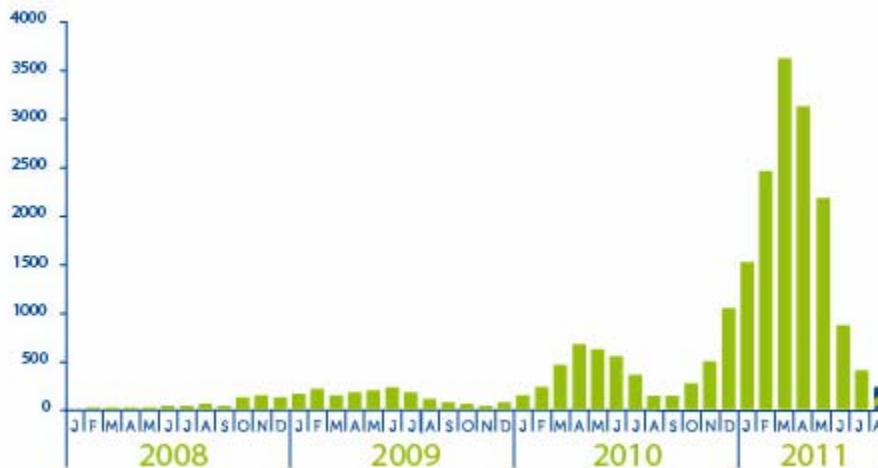
La rougeole est de retour en France !

Alors que la rougeole est en voie d'élimination dans de nombreux pays, la France est actuellement confrontée à une épidémie dont **l'évolution est inquiétante**.

En 2006 et 2007, on ne recensait qu'une quarantaine de cas déclarés par an. Mais depuis 2008, une épidémie de rougeole est observée en France (600 en 2008). Elle s'est poursuivie en 2009, avec plus de 1 500 cas et s'est très nettement intensifiée en 2010 avec plus de 5 000 cas. **Sur les huit premiers mois de l'année 2011, cette tendance n'a fait que s'accroître, avec près de 14 600 cas** déclarés à l'Institut de veille sanitaire (InVS).

L'augmentation du nombre de cas déclarés depuis octobre 2010 signe une troisième vague épidémique de grande ampleur comparée aux deux vagues antérieures et qui risque de se reproduire cet hiver et les années suivantes.

Entre le 1^{er} janvier 2008 et août 2011, ce sont donc plus de 22 000 cas qui ont été déclarés en France.



Nombre de cas de rougeole par mois

Déclaration obligatoire, France, janvier 2008 – août 2011 (données provisoires pour août)

Source : données InVS octobre 2011

22 000
cas ont été déclarés
depuis janvier 2008
(données
septembre 2011).

La France est le pays
présentant
l'incidence la plus
forte de la maladie
dans la zone OMS-
Europe de l'Ouest.

Pour se tenir
informé de
l'évolution de
l'épidémie en
France,
région par région :
www.invs.sante.fr



La rougeole, qu'est-ce que c'est ?

La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses

Une personne contagieuse peut contaminer 15 à 20 personnes non vaccinées et qui n'ont jamais eu la rougeole. La seule prévention efficace contre cette infection virale est la vaccination.

Le virus de la rougeole **se transmet très facilement** à partir d'une personne contaminée :

- ✓ par voie aérienne
- ✓ par les postillons de la toux et des éternuements ;
- ✓ par les mains ou les objets contaminés par des sécrétions du nez ou de la gorge (jouets, mouchoirs, etc.) ;

Une personne contaminée peut-être contagieuse sans le savoir, avant même de se sentir malade.

Les **premiers symptômes** de la rougeole sont les suivants :

- ✓ sensation de malaise ;
- ✓ forte fièvre (jusqu'à 39-40 °C) ;
- ✓ toux ;
- ✓ écoulement du nez (rhinite) ;
- ✓ larmoiement, gonflement des paupières et rougeur des yeux (conjonctivite) ;

Ces signes durent environ trois à quatre jours.

Ensuite, débute habituellement une **éruption cutanée** de « maculo-papules ». Ce sont des **petites tâches rouges** légèrement surélevées qui apparaissent d'abord derrière les oreilles et sur le front environ 14 jours après la contamination. Ces tâches rouges laissent quelques intervalles de peau saine et descendent ensuite sur le visage, le cou, le haut du corps, puis jusqu'aux pieds autour du troisième jour. Elles s'accompagnent de ganglions.

La maladie dure au total environ une dizaine de jours mais elle provoque une **grande fatigue** qui peut affaiblir pendant plusieurs semaines et rendre plus vulnérable à d'autres maladies.

Pour éviter de transmettre la maladie, les personnes souffrant de la rougeole doivent **rester à la maison** et éviter les contacts avec toute personne non vaccinée et particulièrement les femmes enceintes, les nouveaux nés...

En cas de suspicion de rougeole, il est préférable de prévenir le médecin **par téléphone** avant d'aller consulter rapidement.

En cas de rougeole, prévenir rapidement les personnes avec qui l'on a été en contact, particulièrement s'il s'agit de nourrissons, de femmes enceintes, de personnes immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.



La rougeole, qu'est-ce que c'est ?

La rougeole peut entraîner des complications graves

La rougeole peut entraîner des complications graves nécessitant une hospitalisation. **Les complications sévères sont plus fréquentes chez les enfants de moins de 1 an et les adultes de plus de 20 ans** et peuvent être la source d'un handicap lourd voire d'un décès.

La rougeole peut entraîner :

- ✓ une otite aiguë (complication très fréquente chez le nourrisson), une laryngite, une bronchopneumonie, parfois avec des difficultés respiratoires sévères ;
- ✓ une conjonctivite qui peut évoluer vers une atteinte de la cornée (kératite) et la perte de la vue ;
- ✓ des douleurs abdominales avec diarrhée et une atteinte du foie ou des reins ;
- ✓ une complication neurologique comme l'encéphalite survient dans 1 cas sur 1 000. Elle se traduit par une fièvre élevée, des maux de tête, des troubles de la conscience et peut entraîner le décès ou des séquelles graves irréversibles dans 30 % des cas (troubles mentaux, paralysie, épilepsie) ;
- ✓ un purpura thrombopénique (une forme de purpura marqué par la diminution des plaquettes dans le sang).

La rougeole comporte également un **risque plus élevé de complications graves** chez :

- ✓ **les femmes enceintes** avec risque de mort du fœtus et de rougeole congénitale (maladie présente à la naissance) en fonction de la date de survenue de la rougeole ;
- ✓ **les personnes immunodéprimées**, c'est-à-dire des personnes ayant des défenses immunitaires affaiblies.

Depuis le début de l'épidémie en 2008, **26 complications neurologiques graves, 900 pneumopathies graves et 10 décès** ont été notifiés.



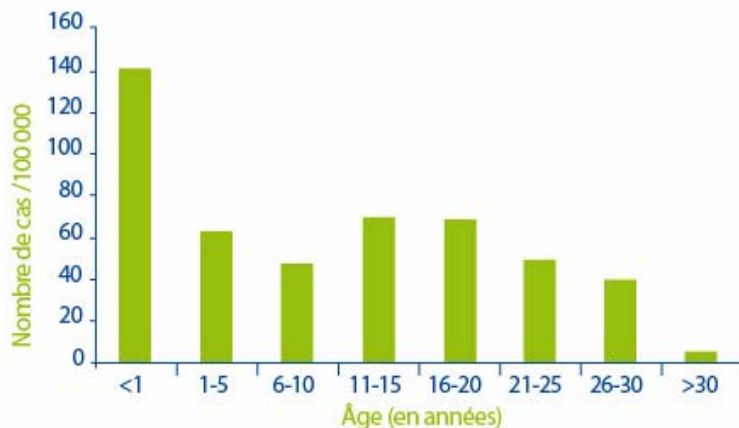
La rougeole, qu'est-ce que c'est ?

Les jeunes adultes sont particulièrement concernés

Contrairement à ce l'on pourrait penser, la rougeole n'est plus uniquement une maladie de l'enfance.

Les adolescents et jeunes adultes constituent, après les jeunes nourrissons (moins de 12 mois), la catégorie de population pour qui les complications sévères sont les plus fréquentes. **Chez les plus de 15 ans, dans 1 cas sur 3 de rougeole, une hospitalisation a été nécessaire.**

Ainsi, en 2010, la moitié des cas déclarés sont des personnes qui ont 15 ans et plus. Les jeunes adultes sont donc particulièrement concernés. Cette proportion ne cesse d'augmenter depuis le début de l'épidémie en 2008.



Incidence des cas de rougeole déclarés par groupes d'âge
du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011
Source : données InVS octobre 2011

Le traitement de la rougeole

Il n'existe **pas de traitement spécifique** de la rougeole. On peut seulement traiter ses symptômes (fièvre, écoulement nasal, conjonctivite...). C'est pourquoi il est important de se protéger contre la rougeole : **la vaccination est la seule prévention efficace contre la rougeole.**

« Entre 2008 et 2011, nous avons constaté une augmentation très importante des cas de rougeole, tout particulièrement chez les jeunes adultes, qui sont plus souvent **hospitalisés** pour des complications graves. Des cas évitables si l'on procédait systématiquement à **une vaccination de rattrapage** des adolescents et jeunes adultes n'ayant pas été vaccinés ou vaccinés à une seule dose. »

Docteur Isabelle Parent
du Châtelet, médecin
épidémiologiste, Institut
de veille sanitaire (InVS)



5 raisons de se faire vacciner

C'est EFFICACE

Le vaccin ROR permet à toute personne non vaccinée d'éviter d'attraper la rougeole pour laquelle il n'existe pas de traitement spécifique.

C'est SIMPLE

En deux injections, le vaccin ROR protège contre la rougeole mais également contre la rubéole et les oreillons.

C'est NÉCESSAIRE

En France, tous les enfants et jeunes adultes ne sont pas vaccinés, ce qui a favorisé depuis 2008 une épidémie de rougeole. Se vacciner, c'est nécessaire pour soi mais aussi pour protéger les autres, en particulier les plus fragiles qui ne peuvent être vaccinés (nourrissons de moins de 1 an, personnes immunodéprimées...).

Si toutes les personnes nées depuis 1980 sont vaccinées, cette maladie pourrait disparaître.

C'est SANS DANGER

Le vaccin ROR est bien toléré et ne fragilise ni les enfants, ni les adultes. Une fièvre et des rougeurs sur la peau peuvent survenir dans les jours suivant l'injection.

C'est PRIS EN CHARGE

L'Assurance-Maladie prend totalement en charge le vaccin ROR pour tous les enfants jusqu'à 17 ans inclus. À partir de 18 ans, le vaccin est remboursé à 65%.

En France, seuls les vaccins contre la diphtérie (depuis 1938), le tétanos (depuis 1940), et la poliomyélite (depuis 1964) sont obligatoires.

À partir des années 1960, on a assisté à une demande croissante de **la population de participer aux décisions** concernant sa santé.

Cette évolution de notre société a orienté les autorités de santé vers **la recherche d'une adhésion volontaire à la vaccination**, et aucun des nouveaux vaccins n'a été depuis rendu obligatoire pour la population générale.

Cela ne signifie pas du tout **que le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole**, comme tous les autres vaccins recommandés, soit moins utile ou moins efficace que les vaccins obligatoires.



Quand et comment se faire vacciner ?

Deux doses de vaccin ROR (rougeole-oreillons-rubéole) sont nécessaires pour être efficacement protégé.

Quand faire vacciner les enfants ?

Tous les enfants, à l'âge de 24 mois, devraient avoir reçu deux doses du vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole).

La **première injection** du vaccin ROR est recommandée à partir de **l'âge de 12 mois**.

La **seconde dose** entre **13 et 24 mois**, en respectant un intervalle d'un mois entre les deux injections.

Pour les enfants vivant en collectivité (crèche, halte-garderie...), cette **première dose** est recommandée dès l'âge de **9 mois**. Dans ce cas, la seconde dose de vaccin ROR doit être administrée entre 12 et 15 mois.

Le vaccin rougeole-oreillons-rubéole est bien toléré et ne fragilise pas votre enfant.

L'injection peut être pratiquée le même jour que d'autres vaccins.

Que faire si l'on n'a pas été vacciné ou si l'on a reçu qu'une seule dose ?

Toute personne **née depuis 1980** devrait avoir reçu deux doses de vaccin ROR pour être efficacement protégée.

Si ce n'est pas le cas, **une vaccination** est fortement recommandée :

- ✓ avec une dose pour ceux qui ont reçu une seule injection auparavant ;
- ✓ avec deux doses pour ceux qui n'en ont reçu aucune.

Dans le **contexte épidémique actuel**, il est important pour toute personne née depuis 1980 de faire le point sur son immunité avec son médecin ou d'en parler avec son pharmacien.

95%*
c'est le taux de couverture vaccinale de la population cible, (personnes nées depuis 1980 et enfants à 24 mois) qui permettrait d'éliminer la rougeole en France.

A noter :
le vaccin contre la rougeole est déconseillé **pendant la grossesse**.

Il faut donc prendre toutes les précautions afin d'éviter une grossesse dans les deux mois qui suivent la vaccination.

Cependant, une vaccination réalisée accidentellement chez une femme enceinte ne doit pas conduire à un avis d'interruption volontaire de grossesse.

* 95% pour la 1^{ère} dose et 80% pour la seconde dose avant l'âge de 2 ans (90% pour 2 doses à 6 ans).



Quand et comment se faire vacciner ?

Vous êtes né depuis 1980 : comment savoir si vous êtes protégé ?

Si l'on n'a jamais eu la rougeole, il est important de demander à son médecin ou à son pharmacien de vérifier ses vaccins ou ceux de ses enfants dans le carnet de santé ou le carnet de vaccination, afin qu'il puisse effectuer cette vaccination si besoin.

Les personnes nées depuis 1980 qui n'ont plus de carnet de santé doivent considérer qu'elles ne sont pas protégées, quels que soient leurs antécédents vis-à-vis de la rougeole, de la rubéole ou des oreillons. Il est recommandé de se faire vacciner avec deux doses de vaccin ROR. La vaccination ROR peut être administrée **sans risque particulier aux personnes qui ont déjà eu une ou plusieurs de ces maladies ou qui ont déjà reçu un ou plusieurs de ces vaccins.**

Où se faire vacciner ?

Il suffit de s'adresser au **médecin de son choix** : son médecin traitant, le pédiatre de ses enfants, un médecin d'un centre de Protection maternelle et infantile (PMI, jusqu'à 6 ans) ou d'un centre de vaccination (après 6 ans).

Le vaccin contre la rougeole est bien toléré !

Le vaccin ROR est bien toléré depuis plus de trente ans.

Comme toute vaccination, il peut parfois provoquer des **effets indésirables bénins** :

- ✓ une réaction locale de courte durée au niveau du point d'injection : douleur, rougeur, tuméfaction ;
- ✓ une fièvre supérieure ou égale à 39 °C. Cette fièvre, qui peut survenir chez 5 à 10% des vaccinés entre les 5^e et 12^e jours suivant la vaccination, dure un à deux jours. Elle peut être accompagnée de plaques rouges sur la peau pouvant ressembler à la rougeole.

Les complications parfois graves de la rougeole, de la rubéole et des oreillons sont beaucoup plus fréquentes que les effets indésirables correspondants associés à la vaccination ROR.

Le vaccin ROR (rougeole-oreillons-rubéole) agit en stimulant la production par l'organisme d'anticorps protecteurs contre ces maladies.

Il s'agit d'un vaccin à virus vivants atténués. Les virus du vaccin sont produits sur cultures cellulaires et passent par plusieurs étapes de purification.



La rougeole en *nom de la région* (à compléter - Police Corbel/taille 18)

Titre paragraphe : police Corbel / taille 12

Texte paragraphe : police Corbel / taille : 11

*Possibilité de rajouter une diapositive si besoin
ou de supprimer cette diapositive si pas d'informations complémentaires
d'ordre régional à insérer.*

Insérer dans cet espace
des chiffres clés ou des
informations auxiliaires
de type « à noter : ».

Police Corbel / taille 9
Texte ferré à droite

A retenir

- ✓ La rougeole est de retour en France : une épidémie de rougeole sévit en France depuis 2008 et son évolution est inquiétante.
- ✓ La rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse qui peut être grave. Une maladie qui ne touche plus seulement les jeunes enfants mais également les adolescents et jeunes adultes.
- ✓ La vaccination à deux doses est la seule protection efficace contre la rougeole. Il est important d'en parler à son médecin ou à son pharmacien pour savoir si la vaccination ROR est à jour.
- ✓ Les enfants doivent se faire vacciner contre la rougeole à partir de 1 an (première dose), 9 mois pour ceux qui sont gardés en collectivité. Une seconde dose de vaccin avant les 2 ans est nécessaire pour que vos enfants soient protégés.
- ✓ Toute personne née depuis 1980 doit vérifier qu'elle a bien reçu deux doses de vaccin et se faire vacciner si ce n'est pas le cas.
- ✓ Si l'on n'est pas à jour dans ses vaccinations, il est important d'en parler à son médecin lors d'une prochaine consultation, afin de prévoir la vaccination.
- ✓ Le vaccin contre la rougeole est remboursé à 100% par l'Assurance-Maladie pour tous les enfants âgés de 1 à 18 ans, et à 65% pour tous les autres assurés



Contact presse :

Prénom et nom (*à compléter*)

Tél : (*à compléter*)

Courriel : (*à compléter*)